



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 mars 2025 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2025 03 17-20- FINANCES – Tarifs Secret des Temps

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 01/03/2025
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 11/03/2025
Pouvoirs :	7	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 20/03/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n° 2), Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet. M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation du monastère de la Visitation en vue de la création d'un lieu d'exposition. La présentation du fonctionnement et de la programmation a eu lieu en janvier 2025.

Les travaux arrivent à échéance et l'inauguration est programmée le 17 mai 2025.

Il est proposé de valider les tarifs suivants :

TARIF	
Entrée individuelle	4,00 €
Enfant de moins de 6 ans	GRATUIT
Entrée individuelle enfant de moins de 12 ans	3,00 €
Tarif groupe à partir de 10 personnes	3,00€ / entrée
Visite Guidée	
Adulte	6,00 €
Enfants moins de 12 ans	5,00 €
Groupe à partir de 10 personnes	5,00 € / entrée
Scolaires :	75,00 € par classe
VISITE GUIDÉE + ATELIER	
Adulte	10,00 €
Enfants	8,00 €
CONCERT "LES VENDREDIS DU CLOÎTRE"	
Adulte	10,00 €
Enfants moins de 12 ans	Gratuit

TARIF	
Privatisation du cloître *cf règlement intérieur	300,00 €*

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE la création des tarifs
FIXE les tarifs dans les conditions susmentionnées dès l'entrée en vigueur de la présente délibération.
PRÉCISE que la délibération n° 2024 12 16-01 sur les tarifs communaux sera complétée par cette délibération
DIT QUE les recettes seront créditées au budget principal 2025.

*Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le*

21.03.2025
et de la publication en mairie le

21.03.2025
La secrétaire

Béatrice DUMORTIER

renvoyé le
22/03/2025 suite
erreur envoi en
préfecture

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

